



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 20 MARS 2024

Le Maire de la commune de Belforêt-en-Perche (Orne) certifie avoir convoqué le **12/03/2024**, en session ordinaire, pour le **Mercredi 20 Mars 2024, à 18h30** les membres composant le conseil municipal, avec pour

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Nomination d'un secrétaire de séance
- 2/ Approbation du compte rendu de la réunion du 18/01/2024
- 3/ Débat d'Orientaion Budgétaire (DOB) 2024
- 4/ Présentation du Compte Financier Unique (CFU) 2023
- 5/ Vote des subventions aux associations et organismes pour 2024
- 6/ Validation du choix de la Commission d'Appel d'Offres concernant le projet d'aménagement des espaces publics de La Perrière
- 7/ Avis sur l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par M. FOURMY exploitant à Eperrais
- 8/ Délibération pour demande de subvention FDIST (Fonds Départemental des Solidarités et des Innovations Territoriales) pour aménagement de la Perrière
- 9/ Délibération pour demande de subvention FRADT (Fonds Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire) pour aménagement de la Perrière
- 10/ Renouvellement convention prestation de service pour le matériel de protection incendie
- 11/ Présentation des préconisations du Parc Naturel Régional du Perche sur la méthanisation
- 12/ Convention relative à une mission d'élaboration du document unique avec le Centre de Gestion de l'Orne
- 13/ Informations et questions diverses

L'an 2024 et le 20 Mars à 18 heures 30 minutes, les membres composant le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. David BOULAY, Maire.

Etaient présents : M. BOULAY David, Maire, Mmes : CHEMIN Anne, DESPIERRES Sylvie, GENTNER Colette, LECROART Cécile, LEQUEFFRINEC Martine, VAUTHIER Paméla, VINCENT Catherine, MM : BENOIT Patrice, CALOMNE Michel, GAUTRET Joël, HEREDIA Robert, HEROUIN Michel, JACOB Jean-Pierre, LÉONE René, PEZARD Matthieu, SUZANNE Guy, VINCENT Philippe, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) : Mmes : GABILLARD Catherine, PERLUXO Maria

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : HERVÉ Magalie à Mme DESPIERRES Sylvie, POULAIN Sylvie à Mme VINCENT Catherine, M. OLIVE Jean-Luc à Mme CHEMIN Anne

1/ Mme Martine LEQUEFFRINEC a été nommée secrétaire de séance.

La séance a été publique.

2/ Le procès-verbal de la dernière séance du 18/01/2024 est lu et adopté.

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, le Conseil Municipal a délibéré de la manière suivante :

3/ Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2024

Voir tous les documents qui ont été distribués et présentés dans leur intégralité pour le vote de l'ensemble des budgets de Belforêt-en-Perche prévu le 27 mars prochain.

4/ Présentation du Compte Financier Unique (CFU) 2023

Voir tous les documents qui ont été distribués et présentés dans leur intégralité pour le vote de l'ensemble des budgets de Belforêt-en-Perche prévu le 27 mars prochain.

5/ VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES POUR 2024

Extrait de la délibération N° 2024_012 reçue en Préfecture le 22/03/2024

Monsieur le Maire présente la liste des demandes de subventions reçues à ce jour, et propose de statuer sur les montants alloués :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Attribue les montants ci-dessous,
- Autorise Monsieur le Maire à inscrire ces sommes au budget.

ASSOCIATIONS	
Comité de fêtes de Belforêt-en-Perche	2000€
Club des aînés du Gué-de-la-Chaine	500€
Club des aînés de Sérigny	500€
Familles rurales du Pays Bellémois (RAM)	1000€
Association Roger Martin du Gard	1500€
L'outil en main du Pays Bellémois	100€
La parent'fête	2200€
L'Art à La Perrière	1500€
Le Perche Actif	500€
ORGANISMES	
Ligue contre le cancer	200€
Admr Bellême-Nocé	600€
Visite des Malades dans les établissements hospitaliers	100€
Banque alimentaire de l'Orne	100€
Leucémie Espoir 61	200€
ASSOCIATIONS SPORTIVES (30€ par enfant/an)	
Association sportive collège de Bellême	420€
Union sportive Mortagnaise	90€
Football club du Pays Bellemois	960€
Amicale laïque - Judo	870€
Handball club du Pays Bellémois	510€
SORTIES/VOYAGES SCOLAIRES (50€ par enfant/an)	
<i>Ecole de Pervençères</i>	
BAYARD Ulysse	50€
TRUBERT Léanne	50€
BODE Zyo	50€
<i>Collège Bignon-Stage canoë</i>	
GUERRIER Lukas	50€

6/ CHOIX DES ENTREPRISES POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA PERRIERE

Extrait de la délibération N° 2024_013 reçue en Préfecture le 22/03/2024

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 18 mars dernier pour recevoir l'analyse des offres étudiées par le Cabinet Collectif Arcade, maître d'œuvre concernant l'aménagement des espaces publics sur la commune déléguée de La Perrière.

Après présentation des analyses, la Commission d'Appel d'Offres a retenu (ci-dessous) les offres les mieux-disantes :

N°LOT	Entreprise retenue		Montant HT
Lot N°1 Voirie-Assainissement	Toffoluti	Base	375 111,47€
		PSE1- Friche dreux- Arrêt de bus	1 990,69€
		PSE1- Friche dreux-Container semi-enterré	4 613,82€
		PSE1- Friche dreux-Sanitaire public	30 071,00€
Lot N°2 Réseaux divers	Ineo	Base	37 090,00€
Lot N°3 Espaces verts, mobiliers et clôtures	Julien&Legault	Base	170 275,43€
TOTAL HT			619 152,41€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Attribue les lots tels que décrits ci-dessus,
- Autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cet appel d'offre et à mener à bien ce dossier.

7/ AVIS SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE, POUR L'EXPLOITATION DE 2 POULAILLERS AU LIEU-DIT "LE BOULAY" COMMUNE DELEGUÉE D'ÉPERRAIS

Extrait de la délibération N° 2024_14 reçue en Préfecture le 22/03/2024

Monsieur le Maire informe que nous sommes sollicités par les services de la Préfecture afin de nous prononcer sur l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale, pour l'exploitation de 2 poulaillers avec une capacité totale de 58 000 places de volailles au lieu-dit "Le Boulay" sur la commune déléguée d'Éperrais.

Après avoir présenté le projet et en avoir délibéré, avec 1 voix contre, 6 abstentions et 14 voix pour, le Conseil Municipal :

- Émet un avis favorable à ce projet,
- Autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires et à signer tous documents relatifs à cette enquête.

8 - 9/ DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA PERRIERE

Extrait de la délibération N° 2024_015 reçue en Préfecture le 22/03/2024

Monsieur le Maire explique que suite à la signature du contrat de territoire, il convient de faire les demandes de subventions auprès de la Région et du Département pour l'aménagement des espaces publics de La Perrière. Nous pouvons solliciter le Fonds Régional d'Aménagement et du Développement du Territoire (FRADT) et le Fonds Départemental des Solidarités et des Innovations Territoriales (FDSIT).

Les marchés ont été attribués comme suit, pour un montant total HT de travaux à 619 152,41 €.

N°LOT	Entreprise retenue		Montant HT
Lot N°1 Voirie-Assainissement	Toffoluti	Base	375 111,47€
		PSE1- Friche dreux- Arrêt de bus	1 990,69€
		PSE1- Friche dreux-Container semi-enterré	4 613,82€
		PSE1- Friche dreux-Sanitaire public	30 071,00€
Lot N°2 Réseaux divers	Ineo	Base	37 090,00€
Lot N°3 Espaces verts, mobiliers et clôtures	Julien&Legault	Base	170 275,43€
TOTAL HT			619 152,41€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à demander les subventions FRADT et FDSIT et toutes autres subventions possibles sur ce projet.
- Autorise Monsieur le Maire à mener à bien la présente délibération.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes conventions, et tous autres documents en lien avec ce dossier.

10/ CONVENTION POUR PRESTATION DE SERVICE POUR LE MATÉRIEL DE PROTECTION INCENDIE

Extrait de la délibération N° 2024_016 reçue en Préfecture le 25/03/2024

Monsieur le Maire rappelle que la vérification des bornes incendie sur le territoire de la commune était effectuée par la société SAUR, et que la convention est arrivée à son terme en 2023. Il convient donc de la renouveler.

Nous avons sollicité le SIAEP Perche Sud, qui n'a pas la compétence pour le faire sur les communes hors membres du SIAEP, et la société SAUR qui a présenté une offre à 50 € HT / borne.

Monsieur le Maire propose donc de signer la convention de service (durée de 6 ans) pour la vérification des bornes incendie avec la SAUR pour une vérification tous les 3 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE de prendre la société SAUR pour la vérification des bornes incendie à raison de 50 € HT / borne,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents s'y afférents.

11/ PRECONISATIONS POUR LES PROJETS DE METHANISATION SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL REGIONAL DU PERCHE

Extrait de la délibération N° 2024_018 reçue en Préfecture le 22/03/2024

Monsieur le Maire donne lecture des préconisations pour les projets de méthanisation sur le territoire du Parc Naturel Régional du Perche. Il nous est demandé de prendre acte de ces préconisations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Prend acte des préconisations du Parc Naturel Régional du Perche concernant la méthanisation

12/ CONVENTION RELATIVE A UNE MISSION D'ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Extrait de la délibération N° 2024_017 reçue en Préfecture le 22/03/2024

Monsieur le Maire explique que le décret N°2001-1016 du 5 novembre 2001, qui a modifié le code du travail, oblige les employeurs à réaliser et à mettre à jour annuellement le document unique, ce dernier comporte le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.

Le Centre de Gestion 61 propose cette prestation, une convention nous est proposée pour effectuer cette mission pour un montant de 3 250 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte de confier la mission d'élaboration du document unique au Centre de Gestion 6.
- Inscrit cette dépense au budget 2024.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents relatifs à ce projet.

13/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Révision des loyers pour 2024 : Monsieur le Maire ne souhaite pas augmenter les loyers pour cette année (délégation du Maire), qui s'élèverait à environ 25 €, le but étant de ne pas alourdir encore plus la charge de nos locataires. Proposition acceptée.

- Cédric PROUTEAU, notre chef des services techniques vient d'être à nouveau papa. Une enveloppe est à disposition pour faire un cadeau à son enfant.

- Suite au contrôle de vitesse par le Conseil Départemental au niveau de la Rue des Batailles, sur la commune déléguée du Gué-de-la-Chaîne. Il sera mis en place des écluses afin de réduire la vitesse.

Dans le même thème, une demande de contrôle pourra être faite auprès du Conseil Départemental pour la Rue des Merisiers (Le Gué-de-la-Chaîne), afin de contrôler la dangerosité de la rue.

Il faudra voir aussi avec le Département pour mieux signaler le GR22 sur la commune déléguée de St-Ouen-de-la-Cour par un panneau, car il n'y a pas de bas-côté et il s'agit d'une route très passante.

- Carnaval du Pôle Scolaire Thomas Pesquet ce vendredi 22 mars à partir de 14h.

- Réunion au Parc Naturel Régional du Perche le lundi 25 mars sur l'érosion des sols (avec une visite de terrain)

- AG Leucémie de l'Espoir le samedi 6 avril 2024.

- Invitation AG ADIL pour le mardi 9 avril 2024.

- Carte scolaire 2024-2025.

- Questionnement sur la sortie du Gué-de-la-Chaîne direction Mamers sur les glissières de sécurité qui viennent d'être installées. Sont-elles aux normes ? (Dangerosité) voir avec le Département, si ajout de bois ?

- Soirée de l'association Parent' Fête du 6 avril, encore la possibilité de s'inscrire.

- Information sur le projet de reprise de la boulangerie (dossier en cours)

- Opération Muguet

- Prochaine réunion mercredi 27 mars à 18h30 pour le vote des Budgets

Séance levée et terminée à 21h30.

Sommaire

2024_012	Vote des subventions aux associations et organismes pour 2024
2024_013	Choix des entreprises pour le projet d'aménagement des espaces publics de la Perrière
2024_014	Avis sur l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale, pour l'exploitation de 2 poulaillers au lieu-dit "Le Boulay" commune déléguée d'Éperrais
2024_015	Demande de subventions pour l'aménagement des espaces publics de la Perrière
2024_016	Convention pour prestation de service pour le matériel de protection incendie
2024_017	Convention relative à une mission d'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels
2024_018	Préconisations pour les projets de méthanisation sur le territoire du Parc Naturel Régional du Perche

Le Maire
David BOULAY

le secrétaire de séance
Martine LEQUEFFRINEC